

Description de l'action

Contexte : Le risque pour la santé lié à l'utilisation des pesticides n'est plus à démontrer. Suite à la signature d'une convention avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse en 2008, la ville de Metz a décidé d'engager une démarche volontariste afin d'atteindre l'objectif "zéro pesticides" et de favoriser la biodiversité.

Objectif : contribuer à offrir aux familles, aux enfants, et à tous les citoyens et visiteurs de Metz des espaces publics et des espaces de détente plus sains et améliorer la qualité de l'air extérieur.

Déroulement : Dès 2009, les herbicides ont été totalement abandonnés sur les trottoirs communaux, dans les jardins et les promenades, dans les cours d'écoles, dans les cimetières. L'utilisation de pesticides a ainsi été réduite de plus de 98%.

D'autre part, la Protection Biologique Intégrée (PBI) est pratiquée dans les serres de production de la Ville et est peu à peu généralisée aux espaces extérieurs. Cette méthode permet de protéger les cultures des ravageurs en privilégiant la lutte biologique. En outre, le paillage des plantations a été généralisé, ne permettant pas aux « mauvaises herbes » de germer et de se développer, et évitant ainsi d'avoir recours au désherbage chimique.

En parallèle a été développée la « gestion différenciée » des espaces verts : un entretien volontairement extensif a été développé dans tous les quartiers afin de limiter les nuisances liées à leur entretien (bruit des tondeuses, camions pour évacuer les déchets etc.). Ces nouvelles pratiques contribuent au retour de la nature en ville (biodiversité, prairies fleuries etc.), facteur de bien-être et de quiétude pour les habitants. La qualité de l'air en a été aussi améliorée. La ville de Metz a reçu le label Ecojardin pour le Parc de la Seille en 2012.

Parallèlement à cette évolution, la ville a développé plusieurs actions de communication, dont la sensibilisation des usagers des jardins familiaux et des jardins partagés au jardinage biologique, la création d'un jardin partagé par quartier qui s'inscrit dans une démarche de jardinage biologique et une campagne d'information auprès des jardiniers amateurs afin d'enseigner les bonnes pratiques de jardinage dans le respect des sols et de l'environnement.

z Période

Depuis 2008

z Echelle de territoire concernée

La commune

z Porteur/pilote principal

Ville de Metz

z Rôle de la collectivité

Porteur du projet

z Budget

Non précisé

Contribution de l'action à la réduction des inégalités de santé

L'entretien des espaces publics et des espaces verts profitent à tous les publics de la ville. La mise en œuvre d'un jardin partagé intégrant un jardinage biologique dans chaque quartier de la ville permet d'impliquer des populations variées.

z Pour plus d'informations

Béatrice AGAMENNON, élue aux Espaces verts, développement des parcs, développement des jardins partagés, jardins pédagogiques, jardins familiaux, agriculture péri-urbaine, bagamennone@mairie-metz.fr

Michel KOENIG, Pôle parcs, jardins et espaces naturels, mkoenig@mairie-metz.fr